



MAIRIE  
DE  
**QUIERS**  
77720

Département de Seine et Marne  
Commune de QUIERS

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS  
du vendredi 12 avril 2024**

**DEL-2024-07**

Le vendredi douze avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq avril deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Mégane CORDELLE, M. José CUETO, Mme Marie BRIARD, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : Mme Agnès SURATEAU qui donne pouvoir à M. Davy BRUN, Mme Nathalie PAULON qui donne pouvoir à M. José CUETO, Laurent GADET.

**ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES** : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH

**SECRETARE DE SEANCE** : M. Gérard FABRE  
Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 8

Nombres de suffrages exprimés : 10

**Objet : Vote de l'affectation de résultat du budget général 2023.**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, des membres présents et représentés, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

**AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET GENERAL  
DE L'EXERCICE 2023**

Report de Fonctionnement		435 120,62 €
Report de l'Investissement	-	45 490,79 €
Reste à réaliser	-	170 352,40 €
Affectation de Résultat		215 843,19 €
Report définitif du Fonctionnement		219 277,43 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 12 avril 2024

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

